

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Anthropologie médicale (2ET1042)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - ethnologie	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire B A - ethnologie	Cours: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Christian Ghasarian

Objectifs:

Les étudiant(e)s doivent lire des textes indiqués dans la bibliographie ou d'autres afin d'être en mesure de mobiliser ces lectures dans leurs interventions en cours et dans les sujets d'examen choisis. Celui-ci pourra porter sur tout thème abordé dans le cours ou sur tout autre thème proposé à l'enseignant.

Contenu:

Ce cours présente dans un premier temps les grandes lignes de ce domaine riche et complexe de la discipline anthropologique. Il analyse la relation entre la santé et la maladie et les représentations sociales, culturelles et religieuses qui les sous-tendent. Les théories, concepts et approches déployés en anthropologie médicale seront complétés par des études de cas dans différentes sociétés.

Forme de l'évaluation:

Ce cours se base sur le contrat informel de la présence des étudiant.e.s et de leur participation active durant les séances.

L'évaluation de ce cours est interne et se fait avec un dossier thématique de 12 à 15 pages sur un sujet choisi en accord avec l'enseignant :

--> ce TRAVAIL ECRIT est remis IMPRIME dans le casier de Christian Ghasarian (et non envoyé par mail !).

Critères d'évaluation : bonne compréhension des aspects théoriques et culturels abordés dans le cours et clarté dans le traitement du sujet choisi avec références biographiques accompagnant le raisonnement analytique.

Documentation:

Voir le site du cours sur Claroline

Pré-requis:

Prérequis: BA1, BA 2

Forme de l'enseignement:

Semestre de printemps 2014, Institut d'ethnologie, mercredi 8h-10h

Nombre de crédits : 5 (qui correspondent à 125 h de travail)

Nombre d'heures hebdomadaires de présence en classe : 2